



Ecole Saint François d'Assise

Ecole sous contrat d'association
appartenant à l'Enseignement Catholique diocésain

Contribution des familles

Année scolaire 2025-2026

A rendre complétée, avec copie de l'avis d'imposition 2025, au plus tard le 1er septembre 2025

Nom de famille :

Classe des enfants scolarisés à Saint François :

Après calcul du quotient familial, merci de cocher la tranche dans laquelle vous vous situez.

Quotient familial *	Tranche	Tarif mensuel par enfant	Tranche retenue
jusqu'à 650 €	A	90 €	
de 651 € à 800 €	B	108 €	
de 801 € à 950 €	C	119 €	
de 951 € à 1 100 €	D	123 €	
de 1 101 € à 1 200 €	E	130 €	
au-delà de 1 201 € **	F	135 €	
Je ne souhaite pas communiquer mon avis d'imposition	F	135 €	
Je joins mon avis d'imposition			

* Le quotient familial s'obtient en divisant le revenu imposable annuel du foyer (figurant sur l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1) par le nombre d'enfants à charge + 2 pour les parents + 1 par personne additionnelle à charge, divisé par 12. En cas d'impositions séparées, prendre la somme des deux revenus imposables.

** Les familles relevant de la tranche "F" et ayant 3 enfants ou plus scolarisés au sein de l'école Saint François d'Assise se voient appliquer la tranche "E".

QF = Revenu Imposable / personnes à charge / 12

Calculez votre QF =

Signature des deux parents :